

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **121 (2023)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Conseil de lecture

Edouard Leport

## Les papas en danger? Des pères à l'assaut des droits des femmes

Editions de la Maison des sciences de l'homme, collection Interventions

2022, 244 pages, CHF 17.95

ISBN: 9782735127696



Ce livre relate les résultats d'une enquête sur le mouvement de défense des pères en France. Edouard Leport, sociologue, a réalisé une analyse des sites internet, flyers et autres outils de communication de nombreuses associations de défense des pères. Il a mené, de 2014 à 2017, une enquête de terrain dans trois villes. Il a réalisé 32 observations lors de permanences d'accueil tenues par des associa-

tions de pères et 24 entretiens approfondis avec des militants de ces associations et des pères venus chercher des conseils. Les études sur les mouvements de pères en Suisse sont encore peu nombreuses, toutefois une analyse moins étayée de Fiona Friedli<sup>1</sup> sur un groupe de pères séparés en Suisse Romande aboutit à des conclusions très proches de celles de l'enquête d'Edouard Leport.

### Chiffres

Il présente les principes de fonctionnement et les objectifs de ces associations, qui, toutes, revendiquent la résidence alternée des enfants après la séparation des parents. La résidence alternée justifierait la diminution voire la suppression des pensions alimentaires, les enfants étant pris en charge de manière égale chez leurs deux parents. En 2020, seuls 12 % des enfants de parents séparés vivent en résidence alternée. Les associations de défense des pères reprochent à la justice ce faible pourcentage. Elles estiment que les juges aux affaires familiales privilégient les mères dans l'attribution de la garde des enfants, et que les juges femmes prennent des décisions partiales. Or, les chiffres de la justice révèlent une tout autre réalité: les demandes des pères leur sont accordées dans 93 % des cas. Si la résidence alternée n'est pas plus fréquente, c'est parce que les pères ne la demandent pas.

### Stratégies

L'auteur analyse aussi les stratégies de communication de ces associations et confronte leurs discours publics et les pratiques qu'il a pu observer lors des permanences d'accueil dédiées aux pères. Ces associations mettent en avant les droits des enfants et incluent un certain nombre de femmes dans leurs comités, femmes qui leur permettent de démontrer leur volonté de soutenir l'égalité hommes-femmes.

Leur discours est basé sur la complémentarité des hommes et des femmes et l'absolue nécessité pour un enfant d'être en contact avec son père. En outre, toutes ces associations luttent pour la reconnaissance du dit «syndrome d'aliénation parentale». Ce «syndrome», qui n'a aucune validité scientifique<sup>2</sup>, permet de passer sous silence la parole des enfants en prétendant que tout enfant dénonçant des violences de la part de son père est manipulé, consciemment ou pas, par sa mère. La défense de la notion d'aliénation parentale n'est pas compatible avec la défense des droits des enfants.

### Sexisme

L'auteur relève le sexisme omniprésent des militants durant les observations qu'il a effectuées, la minimisation des violences envers les femmes et les enfants, pourtant admises par les pères concernés et parfois condamnés pour ces faits. Ces violences seraient provoquées par les femmes, qui exerceraient des violences psychologiques poussant leurs conjoints à les frapper. Les militants conseillent aux pères bénéficiaires de demander la résidence alternée même s'ils ne peuvent pas s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, leur proposant alors de faire appel à une femme de leur entourage. L'auteur relève une série de conseils qui vont à l'encontre du respect des enfants, comme forcer la visite si l'enfant la refuse, ou demander une remise des enfants dans un poste de police – au risque de les traumatiser. Selon l'auteur, l'objectif de ces associations est la défense des intérêts des hommes contre ceux des femmes.

Un contact récent avec une association de pères séparés m'a amenée à lire ce livre. Il me semble important que les sages-femmes soient informées au sujet de ces associations et des valeurs qu'elles véhiculent. ◉

**Muriel Bros,**  
sage-femme

<sup>2</sup> Voir le récent rapport présenté au Conseil des droits de l'homme (Nations Unies) portant sur le lien entre les affaires de garde d'enfants, la violence contre les femmes et la violence contre les enfants – l'accent étant mis sur l'utilisation abusive de la notion d'«aliénation parentale» et de pseudo-concepts similaires.



Nations unies (2023). A/HRC/53/36: Garde des enfants, violence contre les femmes et violence contre les enfants – Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences. [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)



La page Wikipédia consacrée à ce terme renseigne également de façon détaillée les controverses y étant liées: <https://fr.wikipedia.org>

<sup>1</sup> Voir l'article accessible en ligne: Friedli, F. (2022). Se rencontrer entre pères pour dénoncer une justice familiale "hostile aux hommes": analyse du militantisme paternel en Suisse. In Avanza, M. et al., *Militantismes de guichet: Perspectives ethnographiques*. Editions Antipodes. <https://serval.unil.ch>